

ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS
Année 2022-2023

ENFANT :

NOM :

Prénom :

Ecole :

Classe :

RESPONSABLE LÉGAL 1 :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Date et lieu de naissance :

.....

.....

Adresse :

Adresse (si différente du responsable légal 1) :

.....

.....

.....

.....

« déclare(nt) avoir pris connaissance du règlement intérieur de la **RESTAURATION SCOLAIRE MUNICIPALE** et accepte(nt) de façon pleine et entière tous les articles ».

Date / /

Signatures des responsables légaux

Mention « Lu et approuvé »

« déclare(nt) avoir pris connaissance du règlement intérieur de la **GARDERIE PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET DES ACCUEILS DE LOISIRS MIDI ET SOIR** et accepte(nt) de façon pleine et entière tous les articles ».

Date / /

Signatures des responsables légaux

Mention « Lu et approuvé »

Pour information :

- 2,81 € pour les enfants de la commune nouvelle,
- 3,80 € pour les enfants hors commune,
- 4,89 € pour les adultes.

Prix réel d'un repas pour la collectivité : 9.50 € (nourriture, charges du personnel, locaux...).

Par respect envers le personnel et les deniers publics, il est souhaitable que la gestion se fasse au plus juste. A cette fin, merci d'appliquer ce règlement notamment en termes de réservation et signalement des absences.